

Projet éolien des Portes de Bourgogne Commune de Boussenois

Lettre d'information #7 | Août 2023

Le mot du chef de projet

Madame, Monsieur,

Suite au dépôt en Préfecture du dossier de demande d'autorisation environnementale pour le projet éolien des Portes de Bourgogne, de nombreux services de l'État ont été consultés pour avis. Parmi ces avis, celui du Ministère des Armées était défavorable, ce qui a entraîné un rejet automatique de notre dossier par le Préfet de la Côte-d'Or. Nous souhaitons aujourd'hui vous informer de notre décision de contester ce rejet.

La Direction de la sécurité aéronautique d'État et la Direction de la circulation aérienne militaire estiment que notre projet éolien est susceptible de gêner le radar des armées de Dijon. C'est avec étonnement que nous avons pris connaissance de cet avis, puisque notre projet éolien se situe à 42 kilomètres du radar en question et que d'autres parcs éoliens ont été construits à une distance plus faible vis-à-vis de ce radar. Par ailleurs, notre entreprise, qui a à cœur de respecter les enjeux de toutes les parties prenantes, avait consulté la Direction de la sécurité aérienne militaire en 2018, et il n'avait pas été fait mention du radar de Dijon dans la réponse à cette préconsultation.

Si le calendrier de notre projet s'en trouve évidemment décalé, RWE Renouvelables France a souhaité néanmoins discuter de cette décision difficilement compréhensible au travers d'un recours juridique. Nous continuons de croire dans le sérieux de notre projet, et les études engagées en 2019 ont permis de bâtir un solide dossier pour un projet de 4 éoliennes, réalisé en concertation avec le territoire. Nous souhaitons à ce titre remercier les élus de Boussenois pour leur soutien au dossier depuis 2017, les participants au Comité de pilotage, les agriculteurs ainsi que tous les habitants croisés lors des événements de concertation depuis.

Nous vous tiendrons informés de l'évolution du dossier prochainement, et vous souhaitons un bel été !



Alexis Dewevre
Chef de projets éoliens
RWE Renouvelables France
alexis.dewevre@rwe.com

Toute l'actualité du projet à retrouver sur :
boussenois.projet-eolien.com

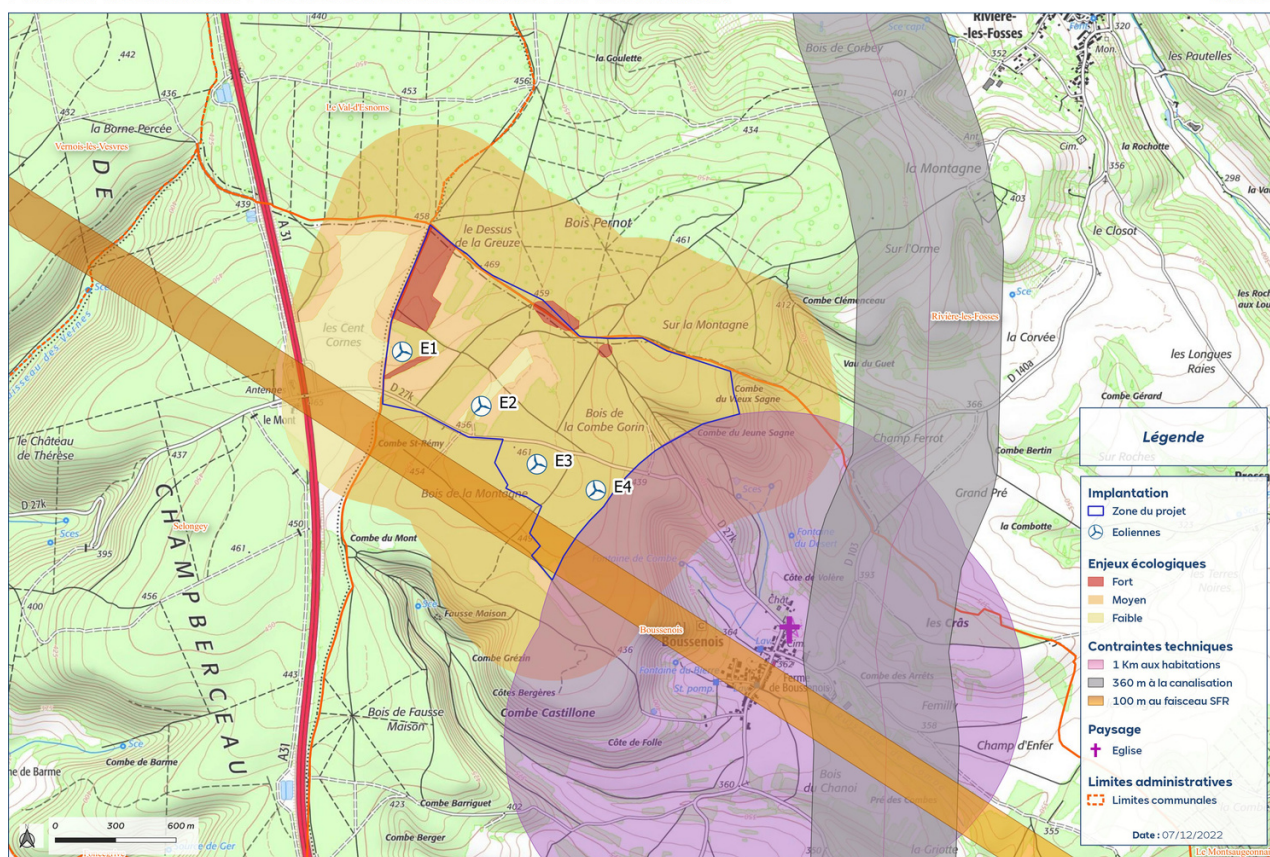


Rappels sur le projet

La somme des recommandations des études environnementales, paysagères, acoustiques, des consultations techniques réalisées ainsi que des discussions avec la mairie a permis de proposer une implantation à 4 éoliennes, toutes situées à plus d'un kilomètre des habitations.

PROJET EOLIEN DES PORTES DE BOURGOGNE : IMPLANTATION

RWE



Les chiffres clés du projet



4

éoliennes

Le projet est composé de 4 éoliennes de 180 mètres en bout de pale.



3 à 5
MW

La puissance unitaire estimée des éoliennes est comprise entre 3 et 5 MW.



8 300
foyers

Un parc éolien de 4 éoliennes de 5 MW pourrait produire l'équivalent de la consommation annuelle électrique (tous usages domestiques) de 8 300 foyers.
(sources ADEME, CRE, INSEE)